

# Prix patrimoine mondial en Occitanie

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PPMO

## Domaine

Patrimoine

## Partenaires

Agence des chemins de Compostelle (ACIR)  
Région Occitanie  
DRAC Occitanie  
DRAAF Occitanie

## Contact

Anne-Laure Jover  
chargée de mission Patrimoine  
[anne-laure.jover@ac-toulouse.fr](mailto:anne-laure.jover@ac-toulouse.fr)  
[prix.patrimoinemondialoccitanie@ac-toulouse.fr](mailto:prix.patrimoinemondialoccitanie@ac-toulouse.fr)

## Public cible

lycée général et technologique  
lycée professionnel  
collège  
Public

## Effectif

non limité

## Lieux

établissement scolaire  
site(s) choisi(s) pour le projet

## Période

octobre 2021 à juin 2022



## Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/prix-du-patrimoine-mondial-en-occitanie-carnet-de-voyage>

## Le projet

Autour d'un fil rouge, celui du carnet de voyage, réel (suite à une découverte de terrain) ou virtuel (à partir d'une découverte appuyée sur des ressources numériques), les élèves sont invités à traverser le temps et l'espace pour découvrir un ou plusieurs sites d'Occitanie classé(s) à l'UNESCO.

## Le déroulement

**Étape 1** (en classe, septembre - octobre)

x présentation du projet aux élèves. Choix du ou des sites parmi les huit biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en Occitanie qui font l'objet du carnet de voyage.

**Étape 2** (en classe, octobre - janvier)

x travail de recherche et de récolte d'informations à partir de supports numériques et/ou sur le(s) site(s) concerné(s). Choix des techniques utilisées pour la réalisation du carnet de voyage (collages, textes, croquis, dessins, maquettes, films, photographies, poèmes, chants, land-art...) et constitution éventuelle de groupes en fonction des compétences/souhaits des élèves.

**Étape 3** (en classe, janvier - avril)

x réalisation du carnet de voyage par les élèves.

**Étape 4** (avril)

x clôture de la plateforme de dépôt des productions.

**Étape 5** (mai - juin)

x délibérations du jury et remise des prix dans les établissements scolaires lauréats.

## Les objectifs de formation de l'EAC

**Fréquenter** (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

**Pratiquer** (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

**S'approprier** (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension des œuvres.

## Modalités de financement

À la charge de l'établissement scolaire :  
le déplacement des élèves vers le(s) site(s), les éventuels droits d'entrée ainsi que la rémunération d'un intervenant.

**Attribution en euros : NON — Attribution en HSE : NON**